

# Expertises

Votre lettre d'information

Économie

Marchés financiers

Finance responsable

## EN BREF

Rédaction : **Sienna**  
INVESTMENT MANAGERS

Les 3 infos à retenir

### Croissance

L'activité mondiale a accéléré en août, après avoir ralenti en juillet. La croissance mondiale de 2024 devrait être de +3,3 %, contre +3,1 % en 2023.

### Politique monétaire

La BCE a procédé à une baisse de ses taux directeurs et la FED pourrait baisser ses taux lors des trois prochaines réunions.

### Inflation

L'inflation mondiale a légèrement accéléré durant l'été (+3,1 % en glissement annuel), mais la tendance d'ensemble reste désinflationniste.

## LE CHIFFRE CLÉ

# +2%

Dans son discours de politique générale, le nouveau Premier ministre Michel Barnier a annoncé une hausse anticipée du SMIC de 2 %, dès le 1er novembre. Le salaire minimum net mensuel va ainsi passer à 1426 euros.

# L'ANALYSE DU GÉRANT

## La Chine dévoile de nouvelles mesures pour relancer son économie

Ces derniers mois, l'économie chinoise a fait face à des freins structurels sur la demande domestique et étrangère. Le P.I.B. chinois du deuxième trimestre n'a progressé que de 4,7 % sur un an, en ralentissement par rapport au +5,3 % du premier trimestre.

Au mois d'août, la production industrielle chinoise a freiné plus brusquement qu'anticipé, ce qui a pesé sur les investissements dans les infrastructures, l'industrie et l'immobilier. Ce dernier volet se contracte d'ailleurs fortement. De son côté, l'activité industrielle atteint son plus bas niveau depuis cinq mois et le taux de chômage s'est établi à 5,3 % en août, en progression par rapport à juillet (+0,1 %).

Les mesures de soutien déployées jusqu'ici par les autorités chinoises étaient insuffisantes pour limiter le ralentissement économique. Pékin a donc annoncé, au mois de septembre, des mesures massives concernant les politiques monétaire, bancaire, immobilière, budgétaire et financière. Les autorités se sont engagées à stabiliser le marché immobilier en proposant une réduction de l'apport minimum de 25 % à 15 % pour les achats de résidences secondaires. Le gouvernement chinois a également imposé aux banques une baisse de leurs taux sur les prêts immobiliers existants, jusqu'à la fin du mois d'octobre. Ce recul devrait redonner du pouvoir d'achat aux ménages et renforcer leur capacité d'investissement. De son côté, la Banque populaire de Chine a baissé ses taux d'intérêt et réduit son taux de réserve obligatoire, afin de stimuler la croissance.

Au niveau budgétaire, la Chine a annoncé qu'elle distribuerait des aides financières ponctuelles aux ménages confrontés à des difficultés et a promis davantage de soutien pour les chômeurs, afin d'encourager la consommation.

Sur les marchés financiers, le gouvernement va faciliter les swaps à hauteur de 500 milliards de yuans, permettant aux sociétés de valeurs mobilières, aux fonds et aux compagnies d'assurance d'obtenir des liquidités. Une facilité de prêt de 300 milliards de yuans sera également mise en place à destination des entreprises qui souhaitent faire des achats d'actions.

**Avec ces mesures, les indices actions HSI, MSCI China et le CSI 300 ont progressé d'environ 20 % en quelques jours, se rapprochant de leur plus haut niveau depuis 20 mois.**

Avec ces mesures, nous anticipons une nette amélioration des perspectives de croissance et de la confiance des consommateurs chinois grâce à la fin du déclin du marché immobilier. À terme, cela pourrait relancer l'économie et rétablir une tendance à la consommation plus saine, et donc un potentiel de hausse supplémentaire de plus de 20 % des valorisations des actions. Dans ce contexte, nous gardons notre surexposition aux marchés actions chinois. Des mesures supplémentaires pourraient être approuvées fin octobre, lors de la réunion du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale.

# REPÈRES

## Indicateurs économiques



### Zone euro

+0,6 % : taux de croissance du PIB T2 2024 (ga)

+2,2 % : taux d'inflation en août 2024 (ga)



### États-Unis

+3 % : taux de croissance du PIB T2 2024 (ga)

+2,5 % : taux d'inflation en août 2024 (ga)

## Indicateurs de marchés<sup>1</sup>

Variation mensuelle<sup>2</sup>

Niveau à fin sept 2024

### Taux à 10 ans

Allemagne	1,1 %	2,1 %
France	0,6 %	2,9 %
Italie	2,2 %	3,5 %
Espagne	1,3 %	2,9 %

### Indices

EUROSTOXX 50 (Europe)	0,9 %	5 000
CAC 40 (France)	0,1 %	7 636
S&P 500 (Etats-Unis)	2,0 %	5 762
ESTER	0,3 %	3,4 %
EURIBOR 3 M	0,6 %	3,3 %

### Devise EUR / USD

0,8 % 1,11

### Petrole (Brent) \$/baril

-8,9 % 72

1 - Les niveaux et les performances des indices étrangers sont en devise locale  
2 - Pour les taux, il s'agit de la différence entre les deux dates

Source : Bloomberg

# STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

## au 30 SEPTEMBRE 2024

### CLASSES D'ACTIFS

### CONVICTION\*

### COMMENTAIRE

Actions zone euro



Nous sommes positifs sur les actions européennes.

Actions US



Nous restons neutres sur les actions américaines.

Actions émergents



Nous sommes surexposés aux marchés chinois, indien et brésilien.

Obligations d'États



Nous restons neutres sur les obligations souveraines, qu'elles soient européennes ou américaines.

Obligations d'entreprises



Nous restons globalement surpondérés sur le crédit, notamment sur le crédit IG européen.

Devise EUR/USD



Nous restons positifs sur l'euro par rapport au dollar américain.

Or/Pétrole/Matières premières



Nous restons neutres sur le pétrole, ainsi que sur l'or.

\* Légende : Positif : ● Neutre : ● Négatif : ●

# LE BILLET DE LA FINANCE RESPONSABLE

## Say on Climate : quel bilan pour 2024 ?

Say on Climate est un mécanisme inspiré du Say on Pay qui permet aux actionnaires de voter sur la stratégie climatique d'une entreprise, généralement de manière consultative. Cette résolution vise à inciter les entreprises à adopter des politiques ambitieuses et transparentes pour lutter contre le changement climatique. En France, ces résolutions sont souvent présentées lors des assemblées générales par le conseil d'administration.

Elles peuvent inclure plusieurs éléments essentiels :

- un plan de transition climatique avec des objectifs clairs de réduction des émissions,
- des échéances à court, moyen et long terme,
- une feuille de route vers la neutralité carbone,
- une politique d'engagement avec les actionnaires et les autres parties prenantes,
- une stratégie d'investissement et d'innovation visant à réorienter les fonds vers des projets durables et à désinvestir des activités polluantes.

L'évaluation des risques climatiques, qu'ils soient physiques ou liés à la transition, est également un aspect clé des résolutions Say on Climate, ainsi que la transparence des rapports grâce à des indicateurs de performance (KPI) et la publication régulière des résultats. Le rôle du conseil d'administration est mis en avant avec une rémunération liée aux performances climatiques et une mise de l'entreprise face à ses responsabilités concernant sa chaîne d'approvisionnement. Un plan de compensation carbone peut également être intégré si nécessaire.

Selon un rapport du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)\*, 26 résolutions Say on Climate ont été soumises au vote des actionnaires en 2024, dont 21 en Europe. Malgré des stratégies climatiques souvent jugées trop peu ambitieuses pour répondre à l'enjeu climatique mondial, le taux d'approbation moyen des actionnaires reste élevé, à 87,4 %.

A titre d'exemple, lors des assemblées générales de TotalEnergies et d'Eramet, les taux d'approbation des résolutions climat étaient respectivement de 74,6 % et de 90 %. Cela souligne les divergences d'approche face aux enjeux climatiques, malgré une volonté générale d'améliorer la transparence et les performances en matière de durabilité.

\* [https://www.frenchsif.org/isr\\_esg/publication-du-bilan-des-say-on-climate-2024/](https://www.frenchsif.org/isr_esg/publication-du-bilan-des-say-on-climate-2024/)

**epsens**  
malakoff humanis



#### Avertissement

« Ce document a été produit à titre d'information exclusivement et n'a pas de valeur pré-contractuelle ou contractuelle. La référence à certaines valeurs est donnée à titre d'illustration. Ce document n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces dernières, et ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni un conseil en investissement de la part de Sienna Gestion. Ce document est la propriété intellectuelle de Sienna Gestion. Ce document ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de Sienna Gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Sienna Gestion s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations »

**Epsens** - Entreprise d'investissement agréée en France par l'ACPR | Code Banque CIB : 11 383 - Société Anonyme au capital de 20 376 960,40 € | 538 045 964 R.C.S. Paris | N° TVA intracommunautaire : FR 92 538 045 964 | Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 09 | [www.epsens.com](http://www.epsens.com)

**Sienna Gestion** - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 728 000 € | RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)

